

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***de la commune d'OSLON**Afférents au CM : 15.**En exercice : 13.**Présents : 9*

Le vingt sept mai deux mille dix neuf, le Conseil Municipal de la Commune d'Oslon s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yvan NOEL, Maire en exercice

Etaient présents : Gérard MENAND. Valérie BESSARD-MANDRILLON. Aline ROUSSEAUX. Valérie THEVENOT. Claude SEURRE. Marie-Laure CAHUET-VERGER. Véronique BRUNET. Laurent THIBAUT.

Absents avec pouvoir : Joël BURDY. Lucile THIBAUDET avec pouvoir Yvan NOEL. Evelyne REUFLY. Guillaume VION.

Le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Il est procédé conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Madame Aline ROUSSEAUX, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élue pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal a été convoqué le 21/05/2019

OBJET : MOTION PESTICIDE

Un appel a été lancé en 2018 par l'association « Nous voulons des coquelicots » qui dresse un constat alarmant sur la qualité de l'air, des sols et de la biodiversité avec un facteur aggravant : les pesticides.

Des études montrent les dangers des pesticides pour l'homme et pour l'environnement : augmentation des maladies chroniques, déclin de la biodiversité, pollution de l'eau.

Les pesticides de synthèse ne peuvent plus être une réponse appropriée au modèle de développement de nos sociétés qui doit être durable. Les professionnels sont les premières victimes des pesticides. L'enjeu est désormais d'offrir des solutions protectrices et alternatives pour la santé d chacun et pour les écosystèmes.

Conscient des risques liés à l'usage des pesticides, en lien étroit avec la démarche « O Phyto » entreprise par la commune depuis 2017, le Conseil Municipal soutient l'appel des coquelicots

Envoyé en préfecture le 14/06/2019
Reçu en préfecture le 18/06/2019
Affiché le
ID : 071-217103332-20190527-201990032-DE

qui demande l'interdiction des pesticides de synthèse en France dans une logique de santé publique mais aussi de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Fait et délibéré en séance,

Pour copie conforme,

Ont signé les membres présents.

Le maire,

Yvan NOEL.

